

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 9

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ordre du jour est épuisé, mais avant que la séance soit levée, M. le colonel Ceresole, commandant du 1^{er} corps d'armée, tient à remercier M. le colonel Secretan, au nom de ses camarades les officiers vaudois, du volume qu'il vient de publier sur *l'Armée de l'Est*. Les officiers de l'armée fédérale peuvent être fiers qu'un des leurs ait écrit un ouvrage militaire aussi parfaitement étudié et exposé.

A ces paroles, accueillies par les applaudissements de tous, le colonel Secretan répond en quelques mots.

La séance est ensuite levée.

Nous arrêterons là ce compte-rendu, la partie de la réunion consacrée au travail étant terminée, et le plaisir devant seul occuper le reste de la journée. Un dîner en commun à la cantine de l'exposition, les courses fort intéressantes organisées par la société de cavalerie de la Suisse romande, enfin, le coup de l'étrier, aimablement offert dans le jardin du cercle d'Yverdon par les autorités communales et les officiers de la localité, tels furent les derniers articles du programme.

Comme les précédentes assemblées, la réunion d'Yverdon ne laissera que de bons et durables souvenirs à ceux qui ont eu le plaisir d'y prendre part.

ACTES OFFICIELS

Le Département militaire fédéral a nommé: instructeur de 1^{re} classe d'infanterie, M. le colonel Edmond de la Rive, de et à Genève; sous-intendant attaché à l'intendant des forts, à Andermatt, M. Frédéric Maag, de Rheinau (Zurich), lieutenant d'artillerie de forteresse, à Andermatt.

— M. le major Philippe Andreæ, à Berne, commandant du bataillon 39, a été promu au grade de lieutenant-colonel d'infanterie.

— M. le pasteur Frédéric Casutt, à Tuggen, a été nommé aumônier militaire du lazaret de campagne n° 6.

— M. le colonel Dr Neiss, de Payerne, est envoyé par le Département militaire fédéral pour suivre un cours de manœuvres de troupes sanitaires qui aura lieu au mois d'octobre prochain aux environs de Paris.

Vaud. — M. le capitaine d'artillerie A. Jaton, à Morges, a été nommé directeur de l'Arsenal de Morges, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Borgeaud, appelé à d'autres fonctions.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Allemagne. — *Nouvelle à sensation!* — On lit dans le *Petit Marseillais*:

« Une information venant de source que nous avons quelque raison de